

Pignon Nord - Façades Ouest



Pignon Sud (sur rue) - Façades Est



Mesures d'évitement :

Les façades concernées et sur lesquelles il existe des nids d'hirondelle, seront réparées et remises en peinture avant le 15 avril 2018.

Les nids artificiels seront posés et les échafaudages seront démontés pour cette date, de telle manière à ce que les hirondelles puissent nidifier.

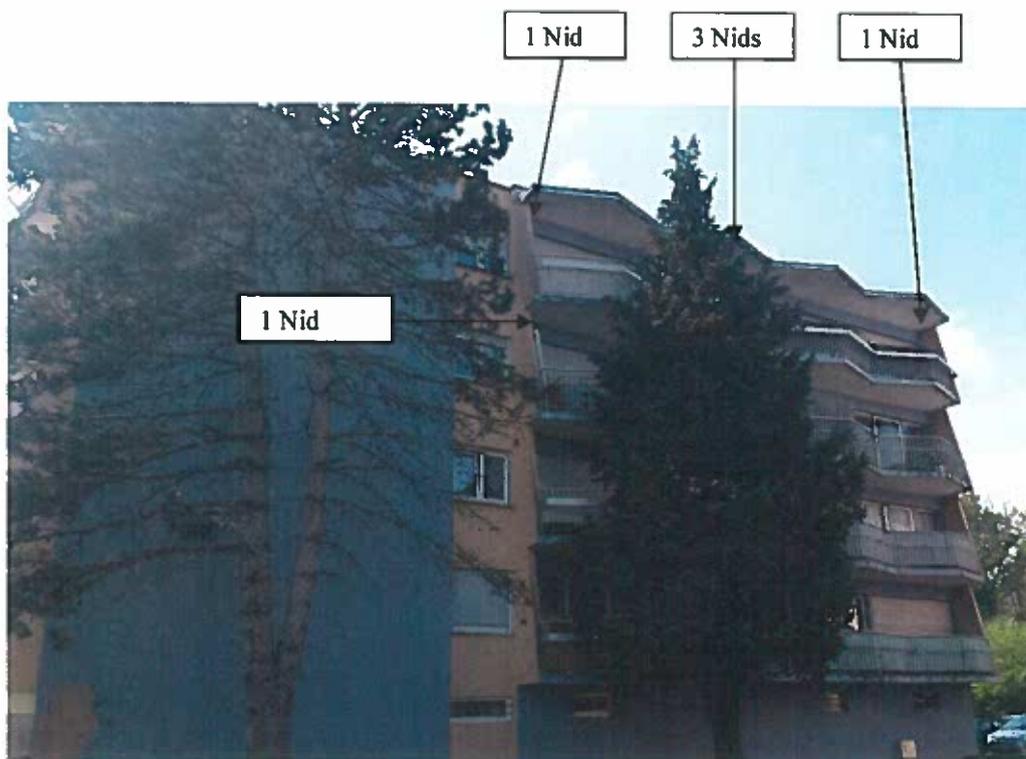
Compensations :

A ce jour, il existe 7 nids d'hirondelles selon le positionnement voir photo ci-dessous :

Pignon Sud (sur rue)



Façade Est



Après la réalisation des travaux de réparation, il sera posé aux mêmes endroits 7 nouveaux nids artificiels.

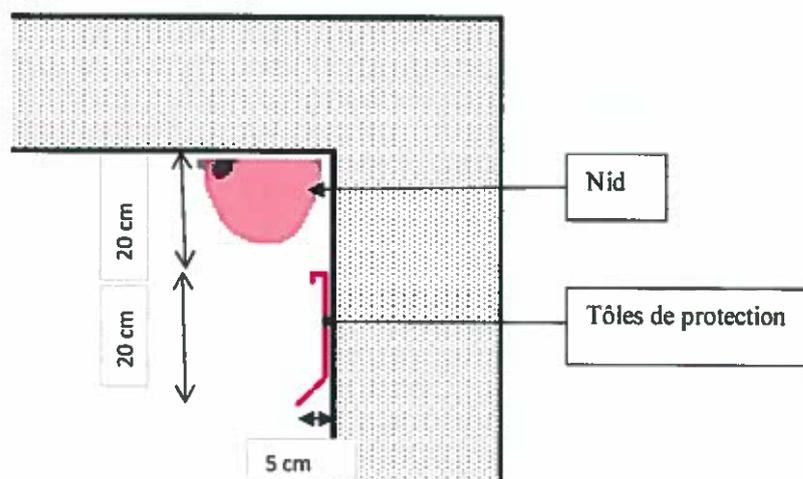
Afin de minimiser les désordres esthétiques et éviter à ce que les déjections des hirondelles ne maculent les murs, il est envisagé de poser ponctuellement et sous les nids, des tôles en aluminium laqué avec un rejet en partie basse selon le détail suivant :

Ces tôles auront une longueur d'environ 60 cm, et permettront aux hirondelles de créer des nids supplémentaires contre les nids artificiels.

Le surfacage de l'aluminium laqué pourra être lessivable facilement par les occupants des logements.



Coupe verticale de principe des tôles de protection



Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Paul YANEZ